

Mauritanie : la 'rectification' de la démocratie

La victoire du putschiste Aziz s'explique par des facteurs de sociologie électorale, marquée par le culte de l'homme fort et le clientélisme, ainsi que par des actions judicieuses et populaires.

Alain Antil

Mohammed Ould Abdelaziz est un putschiste récidiviste. Cheville ouvrière du coup d'Etat du 3 août 2005 contre Maaouya Sid'Ahmed Ould Taya, il dépose le président Sidi Ould Cheikh Abdallahi trois ans plus tard, le 8 août 2008. Il a pourtant, avec d'autres, contribué à le faire élire lors des élections présidentielles de mars 2007, qui achevaient une transition démocratique à peu près unanimement saluée à l'étranger. Contrairement à ce qui c'était passé lors du coup d'Etat de 2005, les membres de la junte qui prend le pouvoir dans la torpeur nouakchottoise du mois d'août 2008, qui se baptise rapidement Haut Comité d'Etat (HCE), ne se sont jamais engagés solennellement à ne pas se présenter à d'éventuelles élections. Aussi, la participation d'Abdelaziz au scrutin présidentiel initialement prévu en juin 2009, puis reporté au 18 juillet, n'est pas une surprise.

Avant de tenter de dessiner les principaux enseignements des dernières élections présidentielles mauritaniennes, nous reviendrons sur le « mouvement rectificatif » et les pressions internes et externes qui ont conduit aux Accords de Dakar du 4 juin, permettant l'organisation d'un scrutin pluraliste avec la participation d'une très grande partie du spectre politique mauritanien.

Le 'mouvement rectificatif'

Loin d'être des adversaires politiques, Mohammed Ould Abdelaziz (*Aziz*) et Sidi Ould Cheikh Abdallahi (*Sidioca*) étaient proches. Lors de la transition (2005-07), c'est Aziz qui proposera et soutiendra la candidature de Sidioca, personnalité politique de troisième plan, aux élections présidentielles de 2007. Les deux hommes ont même un lien de parenté, puisque Sidioca est marié à une cousine d'Aziz, Khattou mint El Boukhary. Toutefois, le général ne tolérera pas que le président élu en 2007, lors d'un scrutin jugé transparent par tous, ne s'émancipe de sa tutelle. Nommé chef d'Etat-major particulier du président de la République, il est évidemment amené à côtoyer le président Sidioca quotidiennement. La solidarité entre les deux hommes va se fendiller à mesure que le président tentera de s'émanciper de cet encombrant paternalisme.

La formation du deuxième gouvernement, en mars 2008, marque le début de tensions politiques importantes entre le président et la majorité de députés et de sénateurs qui l'avaient soutenu jusqu'alors, notamment en le rejoignant dans le parti présidentiel, le Pacte national pour la démocratie et le développement (PNDD-Adil) créé en janvier 2009. Cette tension résultait d'une contestation de la composition du gouvernement qui avait vu l'entrée de membres de partis de l'opposition, notamment d'islamistes, mais aussi d'anciens barons du régime Maaouya Sid'Ahmed Ould Taya (1984-2005). Ces forces, essentiellement des notabilités des différentes *wilayat*, s'estimaient médiocrement récompensées de leur soutien au président. Leur mécontentement était instrumentalisé de manière souterraine par Aziz pour déstabiliser le président. La tension entre Sidioca et sa majorité conduira à la chute du deuxième gouvernement, à des tentatives de faire traduire le président devant une haute cour de justice pour avoir couvert des malversations, en particulier celles supposées de la fondation de son épouse. Finalement, c'est la décision de Sidioca de démettre de leurs fonctions Aziz et quelques autres officiers supérieurs le 6 août 2008 qui motive ces derniers à s'organiser en junte et à venir l'arrêter. Mais cette décision, et ses conséquences, ne constituent que l'épilogue d'un long divorce entre les deux hommes.

Le Haut Conseil d'Etat (HCE), et en particulier son leader, le général Mohammed Ould Abdelaziz, allaient user, dans cette nouvelle phase institutionnelle, d'une rhétorique de dénégation de leur condition de putschiste, parlant de « mouvement rectificatif » plutôt que de putsch. C'est donc officiellement par un désir « d'approfondissement de la démocratie » ou de « sauvegarde de la démocratie » face aux « graves dérives du régime du président Sidi Ould Cheikh Abdallahi » que les officiers affirmaient être mus. Il s'agissait des malversations évoquées plus haut mais aussi de l'incapacité, du moins à leurs yeux, du président Sidioca de gérer les questions sécuritaires.

Ce putsch contribua à réorganiser le paysage politique national entre, d'une part, les partisans du putsch, comme une majorité de députés et de sénateurs, et certains

leaders politiques comme Ahmed Ould Daddah, Ibrahima Moctar Sarr et, d'autre part, une plate-forme de contestation dont le pivot était le Front national de défense de la démocratie (FNDD), qui regroupait plusieurs partis politiques. Cet acteur de la contestation était soutenu par de nombreuses ONG ainsi que par différents syndicats. Cette confédération d'opposants au putsch luttera d'abord pour un retour du « président déchu » et à la légalité constitutionnelle puis, lors des Accords de Dakar, elle se rallie finalement à l'idée d'un scrutin présidentiel pluraliste.

Résistances-médiations et Accords de Dakar

La contestation intérieure s'appuiera, en même temps qu'elle la motivera, sur une condamnation internationale du putsch assez unanime. Les Etats-Unis se singularisèrent par des sanctions lourdes et immédiates (suspension de toute forme de coopération et d'aides, sauf alimentaire) tout comme les agences de l'ONU présentes sur le sol mauritanien, qui ralentiront considérablement leurs activités. Une grande partie des autres interlocuteurs internationaux de la Mauritanie – Ligue arabe, Union européenne (UE), Union du Maghreb arabe (UMA), France, Francophonie, Espagne... – se rangeaient apparemment en bon ordre derrière la médiation entreprise par l'Union africaine (UA), et en particulier son Conseil de paix et de sécurité (CPS) qui menacera le pays de sanctions, sanctions qui ne seront d'ailleurs jamais appliquées. Derrière l'image d'une communauté internationale soudée, se dessinaient en réalité des appréciations fort diverses du putsch mauritanien.

Mouammar el Kadhafi, élu le 2 février 2009 président de l'UA, se rendait début mars en Mauritanie en qualité de médiateur et, avec la délicatesse qu'on lui connaît, prenait dès son arrivée une position pro-putschiste assumée, qui apparaissait en contradiction totale avec le travail de l'UA. Les réactions des voisins directs de la Mauritanie étaient également très contrastées. Autant le Maroc et le Sénégal condamnaient le coup d'Etat du bout des lèvres ; autant le Mali, et surtout l'Algérie, craignant peut-être de voir un allié inconditionnel de Rabat prendre le pouvoir à Nouakchott, condamneront vigoureusement le *pronunciamento*. De son côté, la France cultivait l'ambiguïté. Recevant les représentants des putschistes à l'Elysée, la France condamnait néanmoins très officiellement la junte. Pourtant, la réponse du président Nicolas Sarkozy à une question concernant la Mauritanie, lors de son voyage officiel au Niger, semblait dénoter d'un soutien aux putschistes au plus haut niveau de l'Etat français. Ce qui n'échappa à personne en Mauritanie. Les autorités françaises ne pardonnaient pas au président Sidioca la mollesse de sa réaction face au « péril islamiste », notamment après les assassinats de ressortissants français de décembre 2007, et préféraient tout type de scénarii plutôt qu'un retour aux affaires du président élu.

Malgré les différentes pressions, Mohammed Ould Abdelaziz laissait de moins en moins planer le doute

quant à sa participation à une élection présidentielle, seule manière à ses yeux de sortir de la crise institutionnelle. Le scrutin est donc initialement fixé pour le 6 juin. Aziz démissionne de son poste de président du HCE et est remplacé par le président du Sénat, Ba Amadou Mbaré, qui doit assurer l'intérim ainsi que le prévoient les dispositions constitutionnelles. Le scrutin s'annonçait donc assez unilatéral et caricatural, avec des adversaires « faire valoir », soupçonnés pour certains d'avoir été payés pour se présenter. Aziz risquait, après des élections marquées par un résultat « à la soviétique » et une participation médiocre, de se voir considéré par une partie de la communauté internationale comme illégitime.

C'est pourquoi son camp accepta finalement de faire quelques concessions à l'opposition pour que la médiation sénégalaise puisse aboutir aux Accords de Dakar du 4 juin. Les principales dispositions de cet accord étaient : la démission du président Sidi Ould Cheikh Abdallahi ; la formation d'un gouvernement d'unité nationale rassemblant les partisans d'Aziz mais également des membres de l'opposition (FNDD et le parti d'Ahmed Ould Daddah) ; composition d'une commission électorale (CENI) pluraliste ; report des élections présidentielles au 18 juillet.

Les élections présidentielles du 18 juillet 2009

Les élections ont donc vu la victoire au premier tour du candidat « sortant-rentrant » (comme on le dit en Mauritanie), Mohammed Ould Abdelaziz. Cette victoire n'était pas une surprise, mais une victoire aussi nette au premier tour semblait de prime abord étonnante dans la mesure où la quasi-totalité des personnalités et des partis qui comptent sur l'échiquier politique national étaient présents. Certains adversaires malheureux, en particulier Ahmed Ould Daddah, Messaoud Ould Boulkheir ou Ely Ould Mohammed Vall ont même évoqué une fraude massive – le président de la CENI, Sid Ahmed Ould Deye, a d'ailleurs démissionné de son poste le 23 juillet, évoquant ses doutes sur la fiabilité du scrutin –, « chimique », sans vraiment en apporter la preuve. Bien qu'il y ait eu certains problèmes très mineurs et très localisés (vote forcé de militaires, bourrages d'urnes dans quelques endroits isolés du pays, listes électorales non remises à jour parfaitement depuis le dernier scrutin électoral...), les deux principales techniques de fraude électorale de l'époque Ould Taya (vote multiple et trafic des résultats au moment de la centralisation des données) ne sont plus possibles en raison des améliorations techniques de scrutin (Etat civil et listes électorales améliorés, cartes d'identité plus difficilement falsifiables, plusieurs canaux de centralisation des résultats, présence d'une commission électorale pluraliste, d'observateurs internationaux...).

Chez les adversaires d'Aziz, un certain nombre d'enseignements apparaissent : le score d'Ahmed Ould Daddah, avec 13,66 % des voix, s'effrite un peu par rapport aux présidentielles de 2007 (20,68 %), certainement en raison de sa position très ambiguë vis à vis du putsch du 6 août

2008 ; ce scrutin a vu l'émergence d'un nouveau leader de l'opposition en la personne de Messaoud Ould Boulkheir, le président de l'Assemblée nationale, qui réalise une percée très intéressante avec 16,3 % des voix ; Ely Ould Mohamed Vall fait un score très médiocre en sa qualité d'ancien dirigeant du pays (3,61 %) ; ce scrutin témoigne enfin du faible poids de l'Islam politique en Mauritanie (Mohammed Jemil Ould Mansour, candidat du parti Tawassoul, ne réunit que 4,76 % des suffrages).

La victoire d'Aziz s'explique par des facteurs récurrents de sociologie électorale nationale ainsi qu'à certaines actions particulièrement judicieuses et populaires : il était le candidat favori, ce qui est un avantage pour drainer à lui le ralliement des notables des différentes provinces (qui maîtrisent le vote de leurs communautés respectives). Ces personnes n'ont en effet aucun intérêt à voter pour le perdant car leurs communautés risquent ensuite de subir des sanctions économiques et leur autorité sur leurs communautés dépend également de leur capacité à faire ce « bon choix », bref à servir de « corps intermédiaire » de qualité ; ces notables sont parfois « rémunérés » par le candidat, ce qui les motive d'autant plus ; Aziz était en campagne depuis plus longtemps que ses principaux adversaires, officiellement depuis mai, alors que les autres ont commencé début juillet. Mais en réalité, il sillonnait le pays depuis la fin de l'année 2008 en « labourant » ainsi le terrain électoral ; son budget de campagne était substantiellement plus important que celui de ses adversaires, d'où un net avantage logistique (la Mauritanie est un pays très étendu) et une capacité très supérieure à « séduire » les notables ; grâce à de nombreux discours sur la pauvreté, la corruption et à plusieurs visites dans les quartiers déshérités de Nouakchott, il s'est forgé une image de « candidat des déshérités » ; il a assuré la continuation du programme de rapatriement des réfugiés mauritaniens du Sénégal et donc, très intelligemment, ne s'est pas aliéné le vote négro-africain ; il a pratiquement rompu les relations diplomatiques avec Israël, une mesure là encore très populaire.

Aussi, son score a-t-il été important (52,58 %). Il suffit, pour mesurer l'impact électoral d'Aziz, de s'arrêter sur le score qu'il a réalisé à Nouakchott (45,16 %), ville où l'opposition est traditionnellement forte et où il est difficile de frauder. Avec ce score, obtenu à la régulière dans une véritable compétition électorale (même si comme nous l'avons montré plus haut, elle était en partie biaisée par plusieurs « avantages structurels » et parce qu'Aziz maîtrisait l'agenda), le général putschiste s'assure une légitimité internationale, la Mauritanie peut redevenir fréquentable pour les bailleurs de fonds, les investisseurs et les coopérations sécuritaires.



Militaires faisant la queue pour voter aux élections présidentielles. Nouakchott, 18 juillet 2009. /WATT ABDEL/AFP/GETTY IMAGES

Il convient pour conclure de s'interroger sur la véritable signification de cette victoire. L'armée, qui s'est installée dans le champ politique depuis le coup d'Etat contre Mokhtar Ould Daddah en 1978 ne s'est jamais retirée depuis. Le seul président civil, Sidi Ould Cheikh Abdallahi, n'est resté qu'un peu plus d'un an au pouvoir, et sa victoire aux élections de 2007 était due en grande partie au soutien de membres éminents de la junte. On peut parler de syndrome mauritanien à propos de cette accoutumance. Certains parlent de l'armée comme rempart contre les dérives (un blogueur parlait même d'Aziz comme d'un nouvel Atatürk), mais il n'y a pas de dérive qui ne soit pas arrivé depuis que les militaires sont présents au pouvoir.

La sociologie électorale mauritanienne reste marquée par le culte de l'homme fort et par le notabilisme (donc le vote communautaire) et le clientélisme. Cette structuration du champ politique permet de douter des promesses d'Aziz quant à la lutte contre la corruption et à la répartition équitable des richesses. La clientèle électorale ne peut se maintenir que dans un rapport de don / contre-don dans laquelle hommes d'affaires et notables jouent le rôle de courroie de transmission. Autant dire que la passation de marchés publics et la gestion des budgets des différentes institutions devraient continuer à souffrir des mêmes maux. De plus, Aziz appartient à un « bloc hégémonique » qu'il n'a nullement envie de remettre en cause, même si certains rééquilibres seront vraisemblablement opérés (notamment, mais pas exclusivement, à propos des poids respectifs des différents ensembles tribaux dominants, Oulad Bou Sba, Idawali, Smacid, Rgeibat...).

Le putschiste Aziz a maîtrisé l'agenda, arme politique des plus redoutables, et il a finalement réussi à apprivoiser l'hostilité initiale de la communauté internationale, en particulier de la France, très sensibles à ses arguments sécuritaires. ■